

ÉTUDE DE REQUALIFICATION DU CHEMIN SAINTE-FOY
ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ
QUARTIERS MONTCALM ET SAINT-SACREMENT

Note au lecteur

Mesdames,
Messieurs,

L'étude de requalification du chemin Sainte-Foy a été réalisée par la firme « L'architecte Jacques Plante, Aménagement – Architecture – Design Urbain » à la suite d'un mandat d'étude attribué en mai 2003 par la Division du design et du patrimoine du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, en appui à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Cité. Cette étude n'engage aucunement la Ville de Québec tant sur le contenu que sur les propositions d'aménagement sur les propriétés privées et publiques qui y sont illustrées.

L'étude découle des plans directeurs des quartiers Montcalm et Saint-Sacrement. Rendue publique le 26 novembre 2003, son contenu alimentera les réflexions des conseils de quartier de Montcalm et de Saint-Sacrement qui auront, au cours de l'année 2004, à formuler à la Ville de Québec des recommandations concernant la bonification de l'étude, les différentes propositions qui y sont contenues ainsi que le suivi à lui accorder.

L'étude peut être consultée au bureau d'arrondissement de La Cité (Division des relations avec les citoyens), 399, rue Saint-Joseph Est, 5e étage, au centre de documentation de l'édifice La Fabrique, 295, boulevard Charest Est, dans les différentes bibliothèques de la Ville de Québec situées sur le territoire de l'arrondissement de La Cité. Toute personne voulant contribuer à la réflexion sur l'étude de requalification du chemin Sainte-Foy peut le faire en communiquant par écrit avec l'Arrondissement, avec son conseil de quartier ou au moment des discussions tenues par chacun des conseils de quartier lors de leurs assemblées.

Arrondissement de La Cité
Bureau des relations avec les citoyens
Étude sur le chemin Sainte-Foy
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2
Tél. :641-6001
Télé. :641-6576
Courriel : lacite@ville.quebec.qc.ca

Conseil de quartier de Montcalm
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2
Télé. :641-6576
Téléphone et courriel
André Martel : 641-6101, poste 3114
amartel@ville.quebec.qc.ca

Conseil de quartier de Saint-Sacrement
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2
Télé. : 641-6576
Téléphone et courriel
Pascale Therreault : 641-6101, poste 3115
ptherra@ville.quebec.qc.ca

Requalification du chemin Sainte-Foy

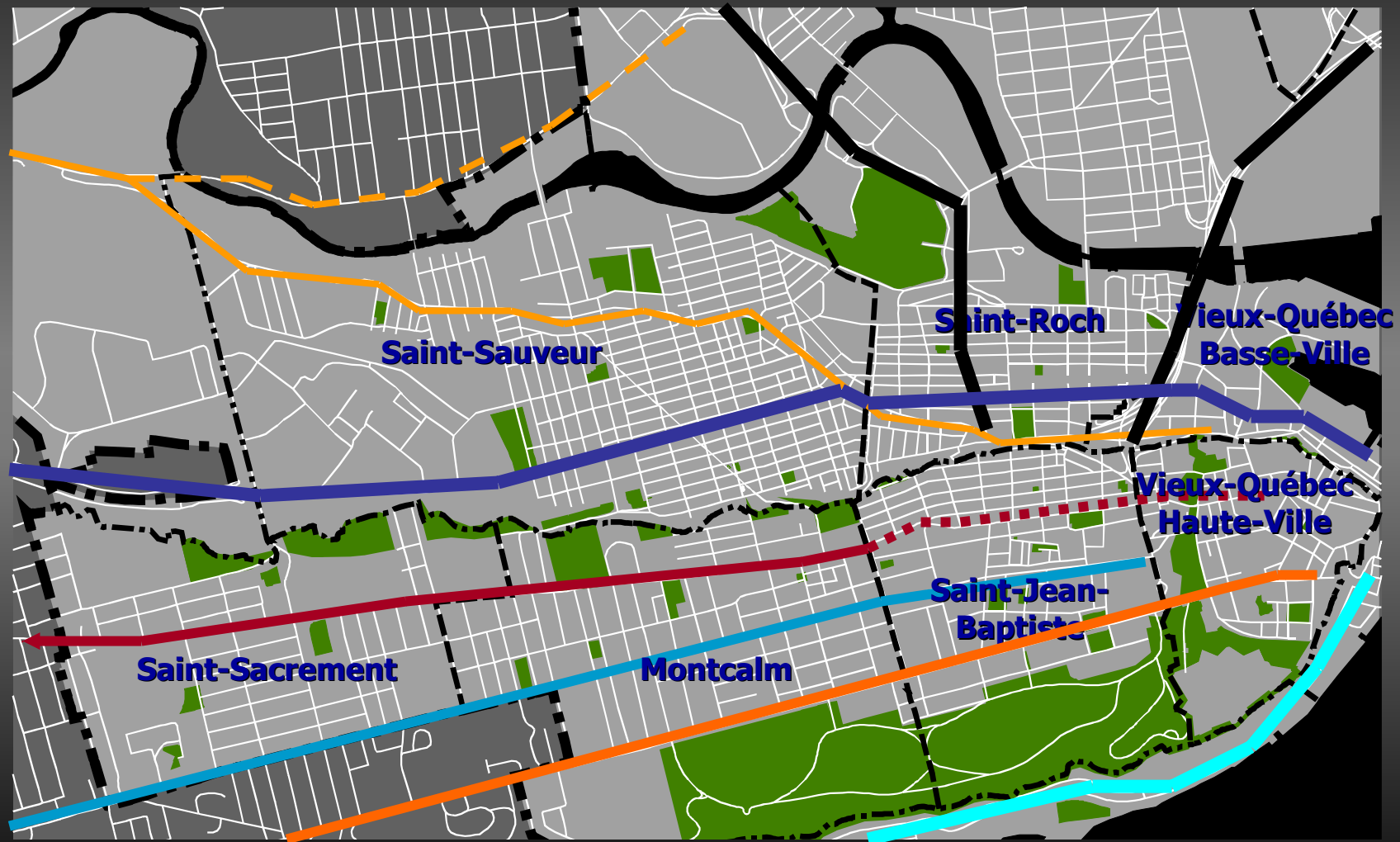
Quartiers Montcalm et Saint-Sacrement



L'Architecte Jacques Plante

Aménagement - Architecture - Design urbain
115, rue Saint-Pierre, bureau 300

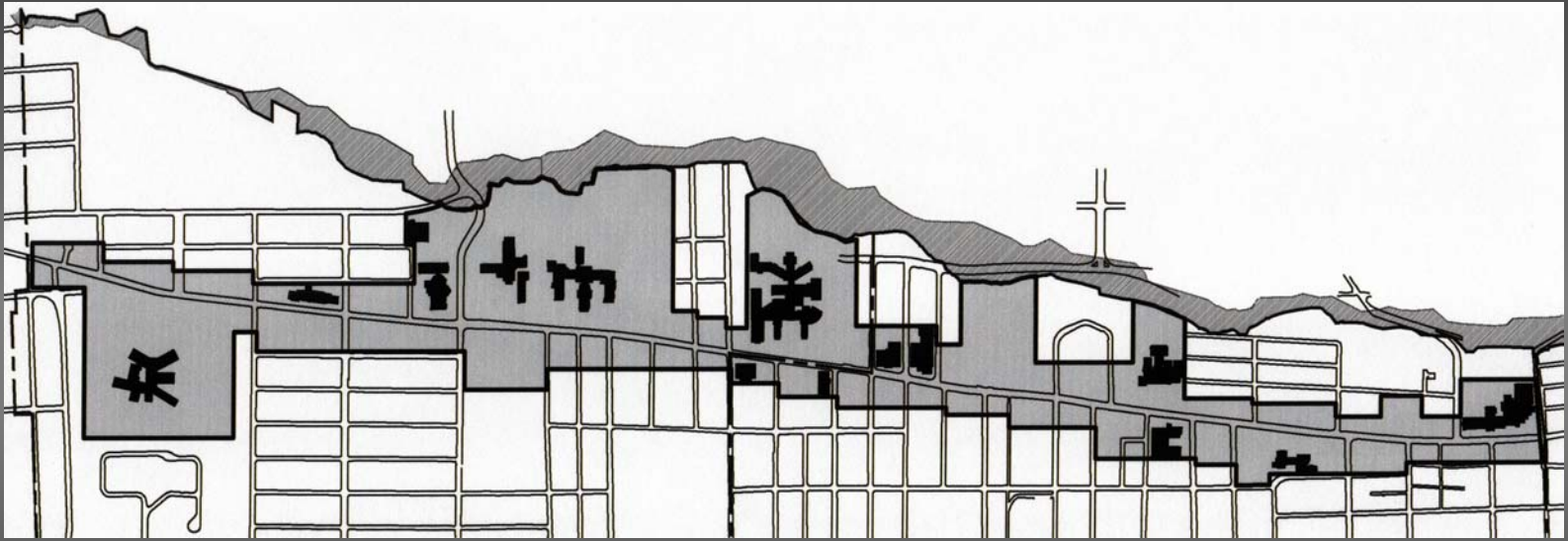
Voies d'accès à La Cité



— Requalification du chemin Sainte-Foy

Mandat

- Étude de synthèse - études et plans directeurs
- Projets de réaménagement du plan directeur



Le paysage existant



Le relief naturel: parc des Braves



Le chemin rural: chemin Sainte-Foy près de Myrand



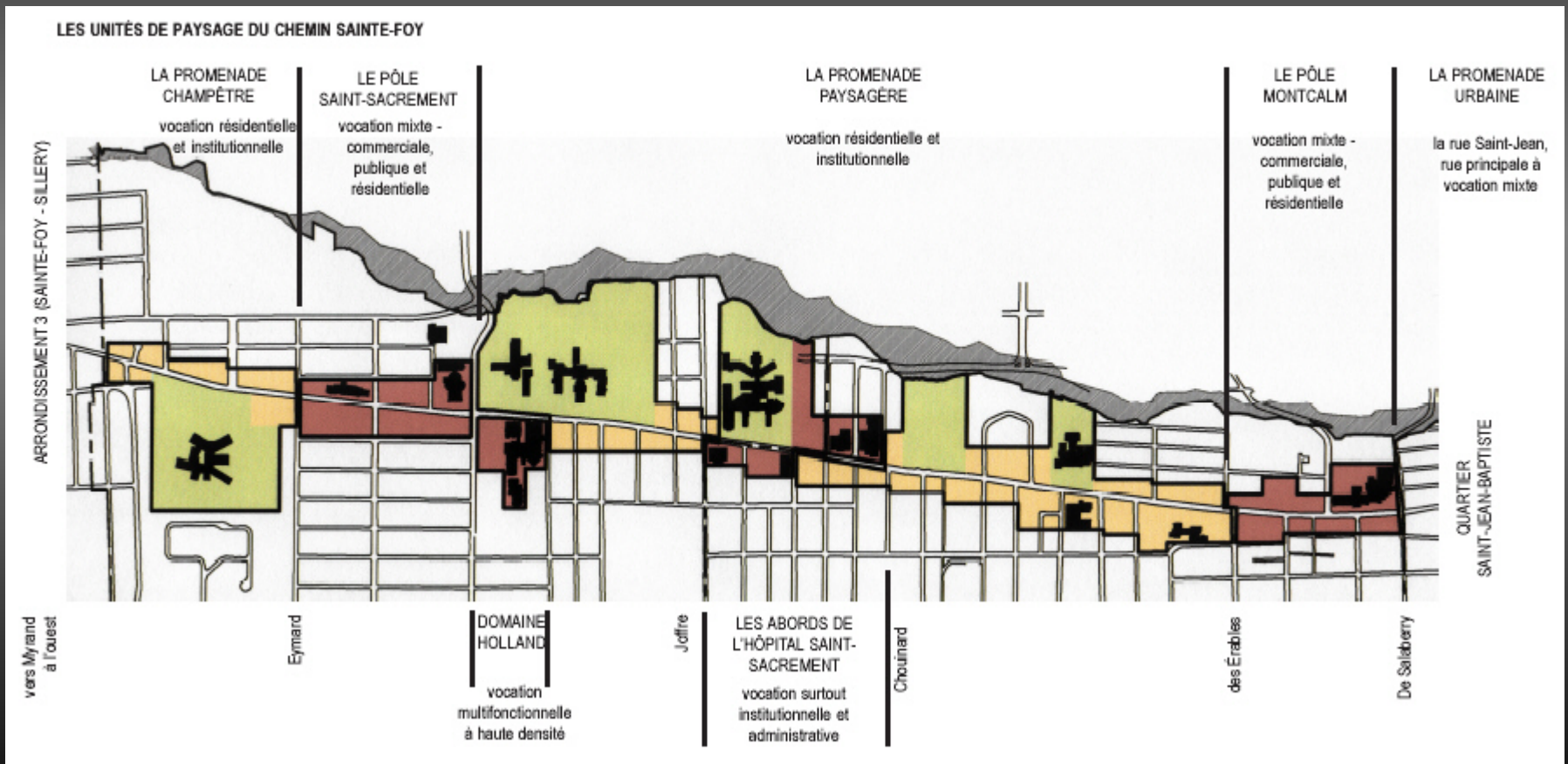
Les villas bourgeoises: Couvent des Soeurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier

- Le relief naturel
- Le chemin rural
- Les villas bourgeoises
- Un paysage patrimonial
- Les éléments structurants du paysage
 - un visage complexe
 - succession de constructions dans le temps
- Les propriétés conventuelles
- Le couvert végétal
- Les percées visuelles
- Les édifices de petit gabarit
- Les édifices en hauteur

Les interventions futures devaient respecter les composantes mais également s'en servir comme modèles

Des caractères différenciés

- Les unités de paysage
- La promenade champêtre
- La promenade paysagère
- Le pôle Saint-Sacrement
- La promenade paysagère
- Le pôle Montcalm
- La promenade urbaine



Les grands enjeux d'aménagement



Un paysage peu valorisé

- Perte du couvert végétal
- Mauvaise intégration du bâti
- Morcellement des grandes propriétés
- Encadrement déficient des parcs



Un paysage peu valorisé

- Les défis :
 - inciter les propriétaires à conserver et régénérer le couvert végétal
 - Assurer un meilleur contrôle sur la hauteur et les typologies de bâtiments
 - Corriger dans la mesure du possible les erreurs de planification passées en intervenant sur l'espace public



Une vocation incertaine

Une mixité fragile

- Le pôle Saint-Sacrement
- Le pôle Montcalm
 - Les brèches au rez-de-chaussée
 - Discontinuité de la fonction résidentielle aux étages supérieurs
 - Débordement de l'activité commerciale
 - Circulation dans les rues résidentielles
 - Espace piéton non convivial et insécurisant
 - Mobilier urbain non adapté



Une vocation incertaine

- Les secteurs résidentiels
 - La transformation d'habitations en maison de retraite ou de convalescence
 - La concentration d'édifice à bureaux près de l'hôpital Saint-Sacrement
 - Le maintien des commerces par droits acquis
 - La densité de circulation et les traverses piétonnes



Une vocation incertaine

- La gestion des usages
 - Dégager une vision sans équivoque de la vocation des différents secteurs
 - Traduire rapidement cette vision dans un règlement d'urbanisme
- Un patrimoine institutionnel vulnérable
 - Mettre en place des mesures de protection efficaces pour les aménagements paysagers
 - Désenclaver les terrains par un réseau de rues efficaces
 - Améliorer les accès publics au coteau Sainte-Geneviève



Une vision d'ensemble



Prédominance du végétal sur le bâti : le chemin Sainte-Foy vers 1930, près de l'avenue Cartier

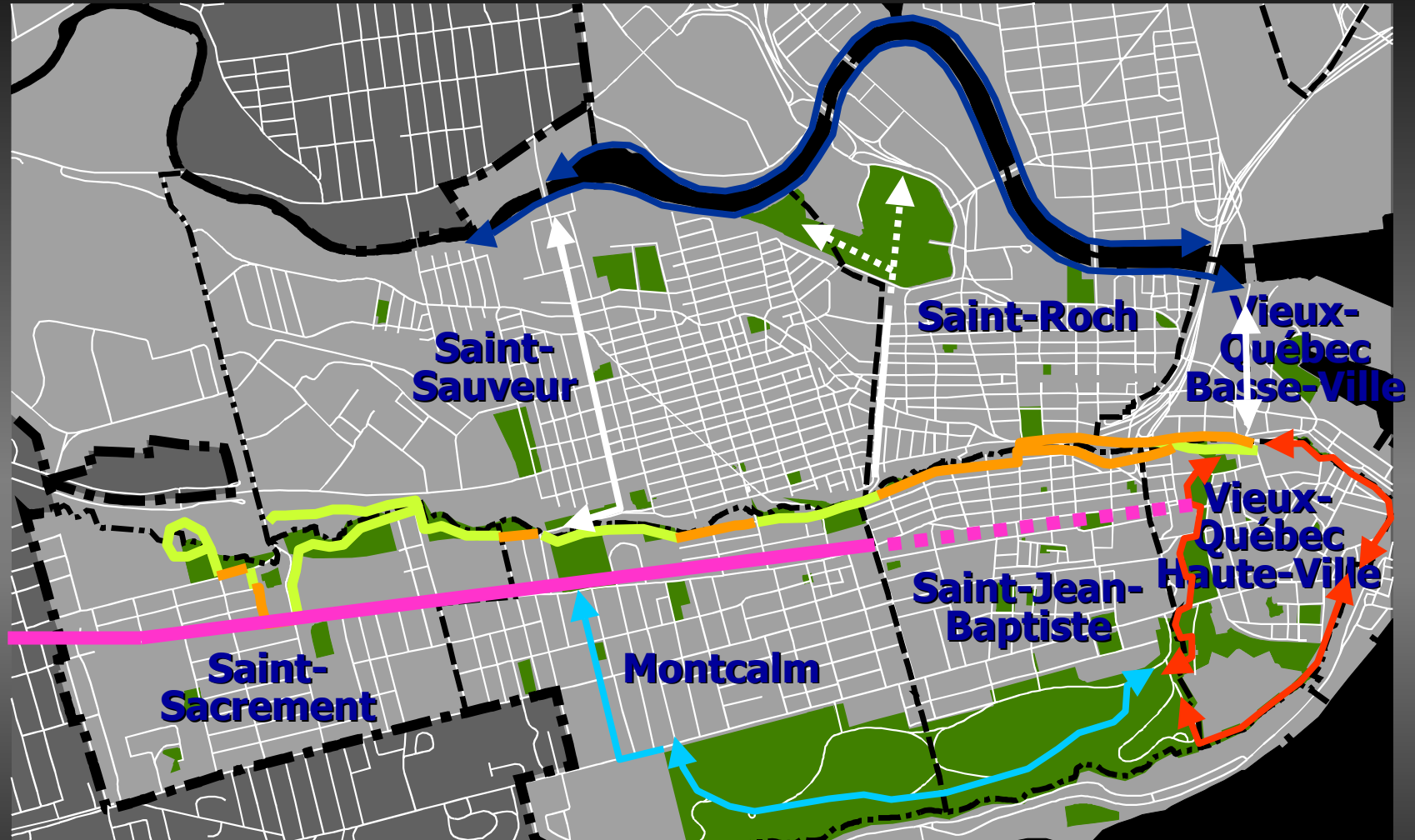


Un chemin rural : le chemin Sainte-Foy au 19e siècle, près du monument aux Braves

Objectifs

- Mettre en valeur la spécificité du chemin comme ancien chemin rural
- Consolider son caractère de voie de promenade ceinturant le coteau
- Affirmer la présence d'ambiances et de vocations distinctes des ensembles urbains

Les promenades



— Promenade des remparts
et des Gouverneurs

— Promenade parc des
Champs-de-batailles et
rue des Braves

— Promenade rivière
Saint-Charles

— Liens

Promenade du coteau

— Parcours urbain

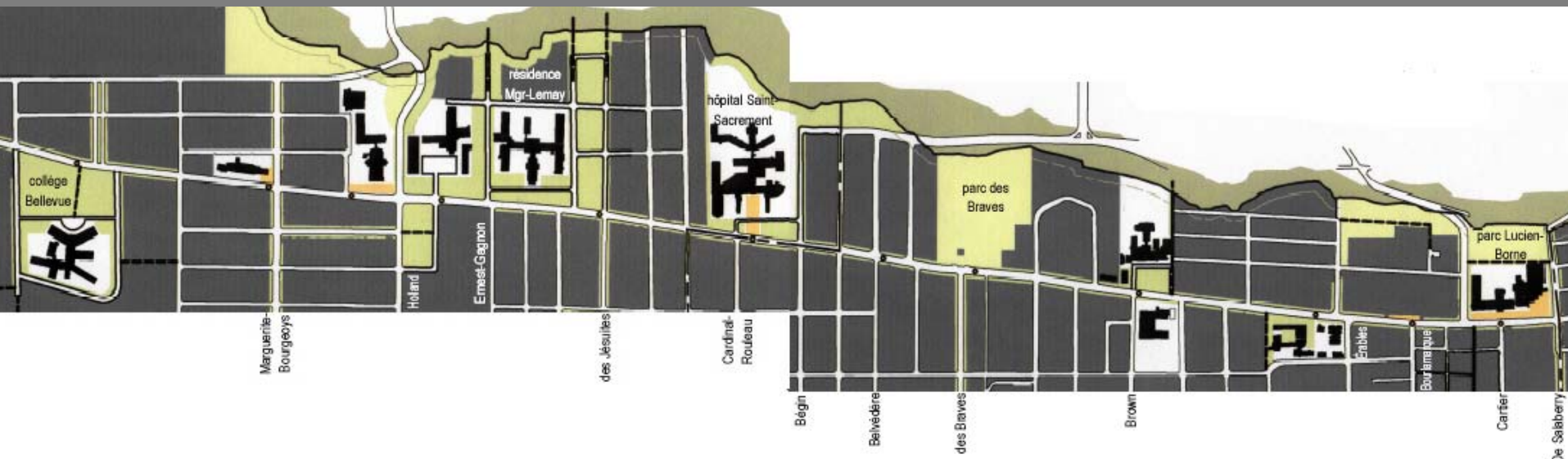
— Parcours sur le site

Potentiel d'aménagement et de construction



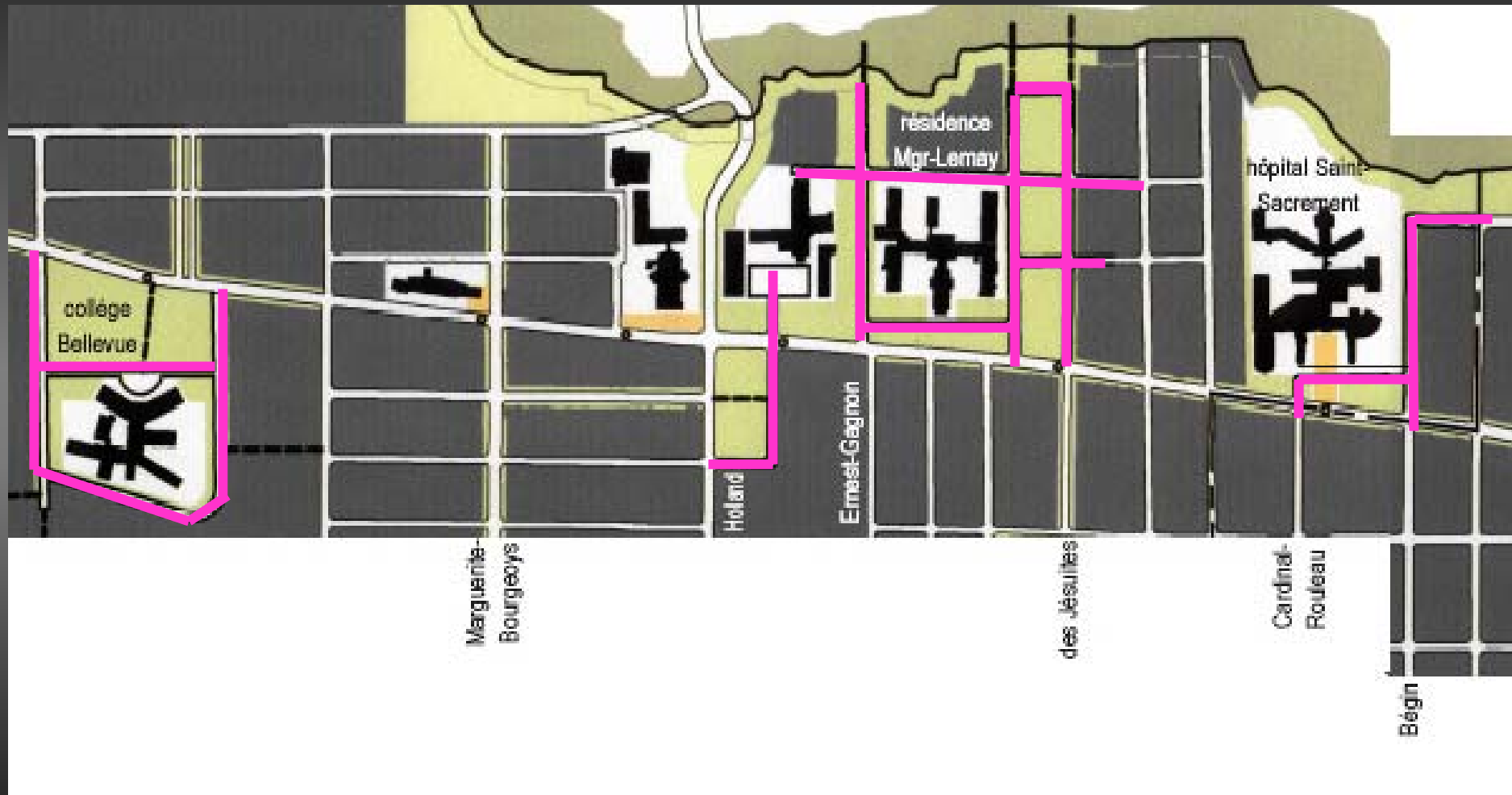
Les espaces publics

- Des nouveaux accès au coteau
- De nouveaux jardins publics
- Des espaces verts mieux encadrés
- Une promenade piétonne plus accueillante
- De nouvelles places publiques
- Des stations de transport en commun



Carte globale des interventions proposées

Les espaces publics



Carte globale des interventions proposées - Saint-Sacrement

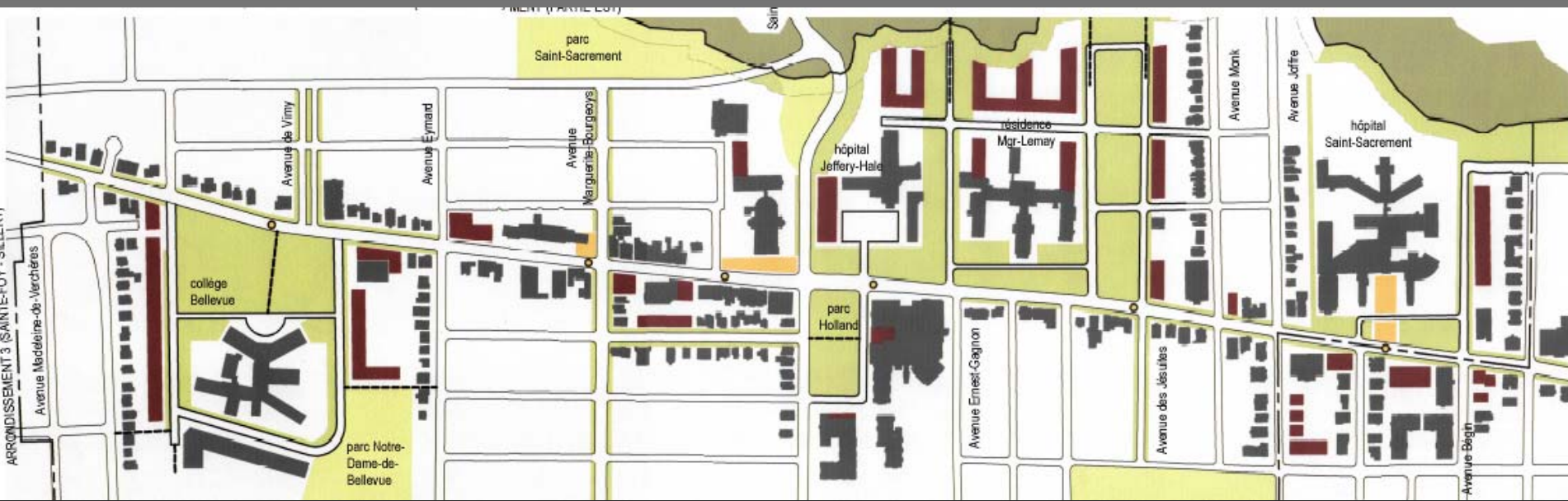
Les espaces publics



Carte globale des interventions proposées - Montcalm

Le cadre bâti

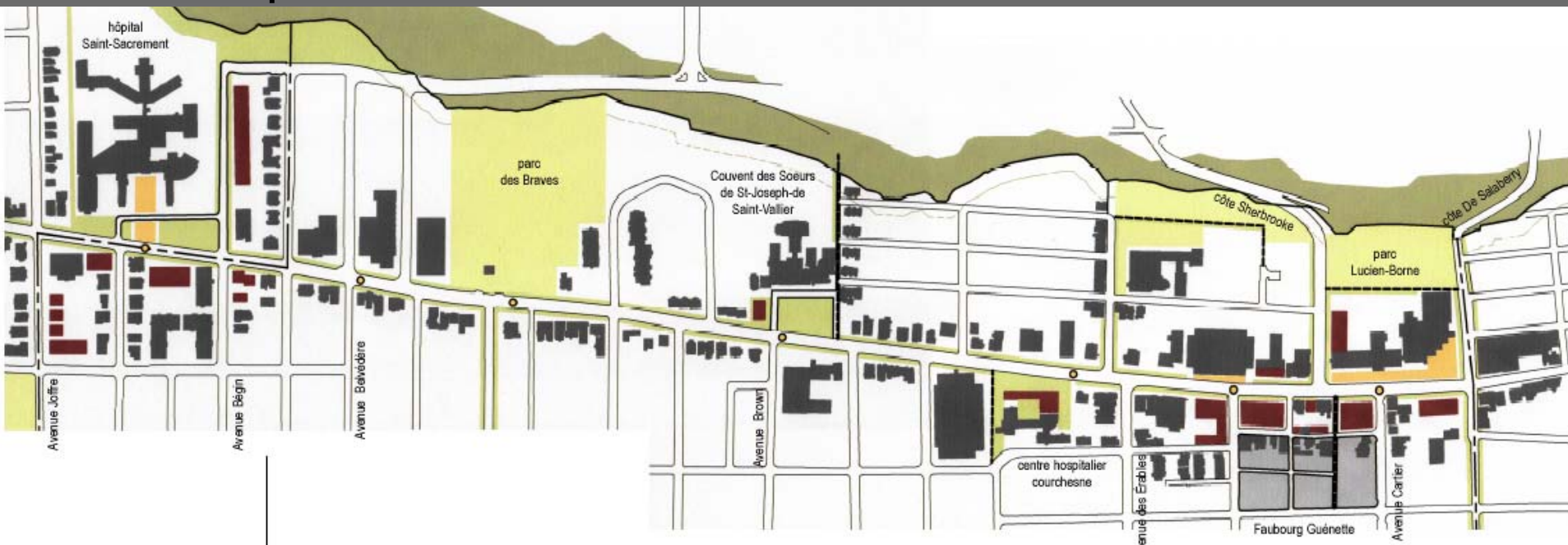
- Les propriétés conventuelles et hospitalières
- Le pôle Saint-Sacrement
- Les abords de l'hôpital Saint-Sacrement
- Centre hospitalier Courchesne
- Le pôle Montcalm



Carte synthèse des interventions proposées 1 de 2

Le cadre bâti

- Les propriétés conventuelles et hospitalières
- Le pôle Saint-Sacrement
- Les abords de l'hôpital Saint-Sacrement
- Centre hospitalier Courchesne
- Le pôle Montcalm

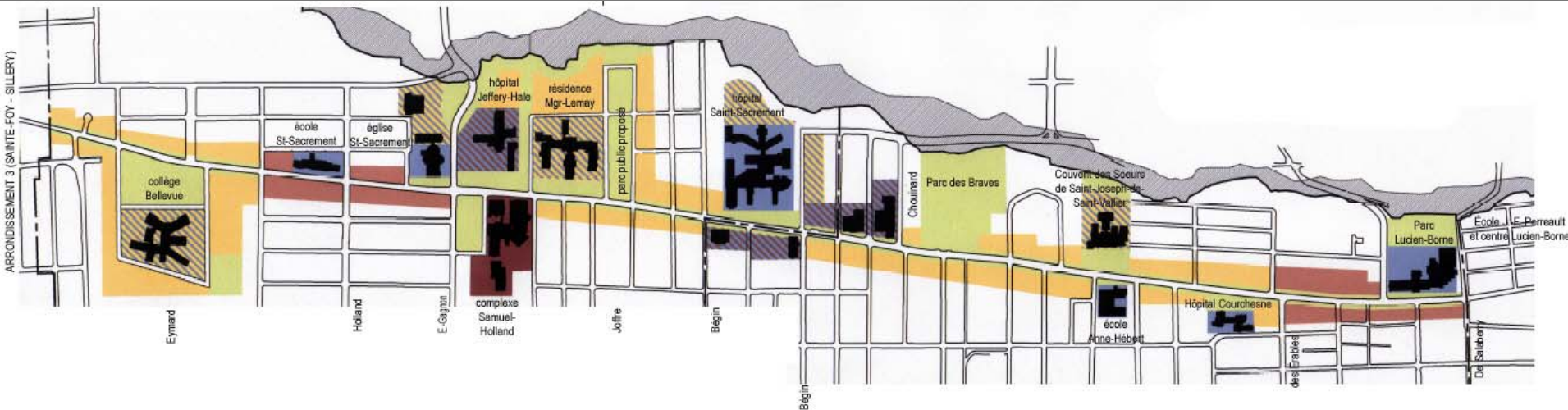


Carte synthèse des interventions proposées 2 de 2

Le cadre réglementaire

- Usages

	parcs et aires de conservation
	complexe multifonctions
	usages publics et administratifs
	usages publics seulement
	usages mixte, commercial/résidentiel
	usages résidentiels et publics
	usages résidentiels seulement



Utilisation du sol proposée

Requalification du chemin Sainte-Foy

Le cadre réglementaire

- Hauteurs
- Implantation

	hauteur max 9m
	hauteur max 12m
	hauteur max 15m à 20m
	marge avant



Hauteurs et implantation proposées

Le cadre réglementaire

- Sur l'ensemble du chemin Sainte-Foy
 - Façades perpendiculaires aux limites latérales
 - Mise en valeur du tracé oblique par des éléments en saillie
 - Au sol, mise en valeur du tracé par des plantations ornementales ou des espaces d'accueil (parvis, placette, terrasse)
 - Aménagement des parterres au niveau des trottoirs ou avec faible pente
 - Dégagement des façades et des aménagements relativement aux clôtures et aux haies

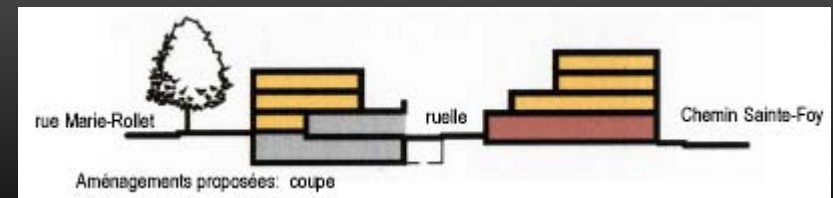
Interventions prioritaires

- Stationnement municipal Saint-Sacrement

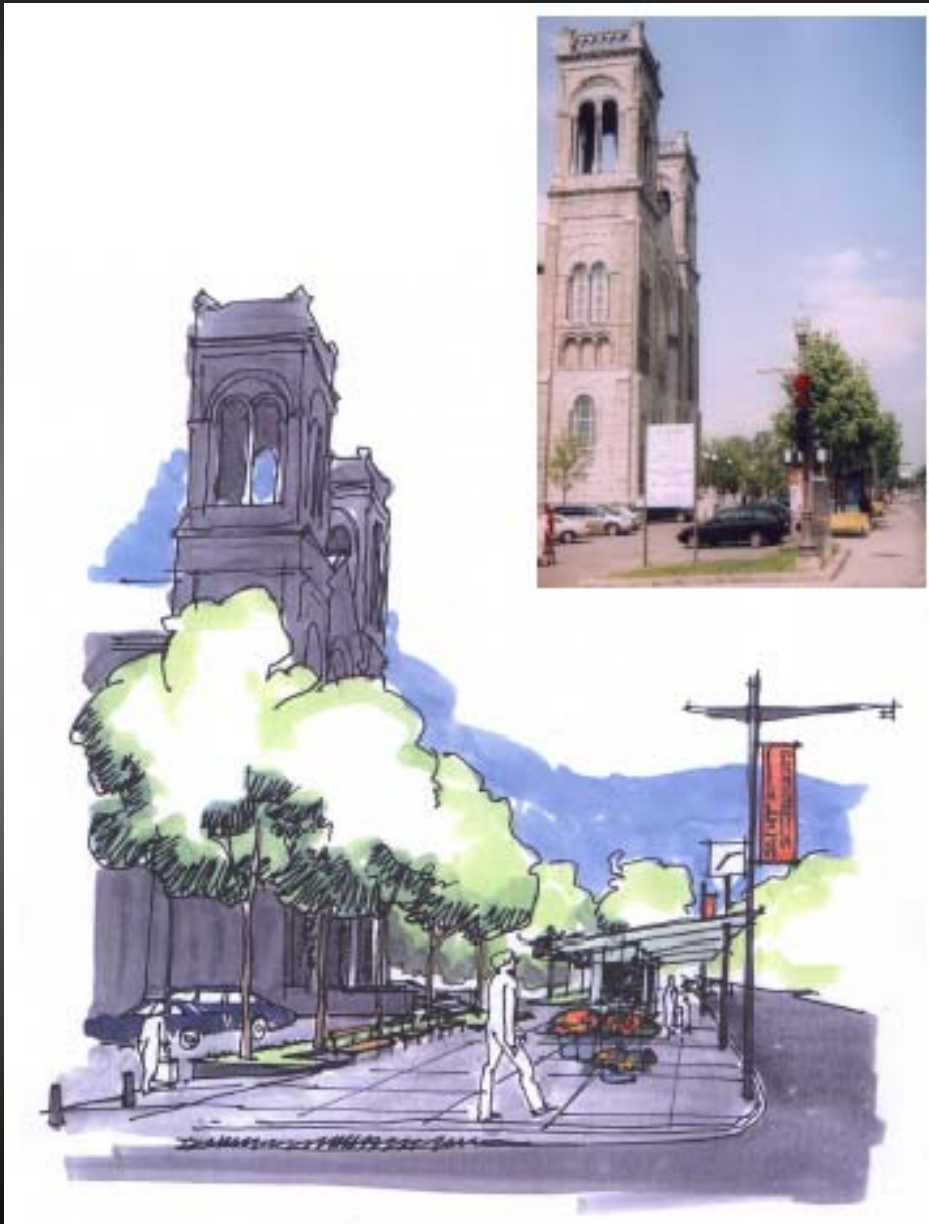


Interventions prioritaires

- Stationnement municipal Saint-Sacrement



Interventions prioritaires



- Parvis de l'Église Saint-Sacrement

Interventions prioritaires

- Parvis de l'Église Saint-Sacrement

possibilité de stationnement sous dalle



Aménagements proposés: plan au rez-de-chaussée, éch. 1:1000



Interventions prioritaires

- L'école Anne-Hébert et le couvent Saint-Joseph-de-Saint-Vallier



Interventions prioritaires

- L'école Anne-Hébert et le couvent Saint-Joseph-de-Saint-Vallier



Interventions prioritaires

- Le pôle Montcalm



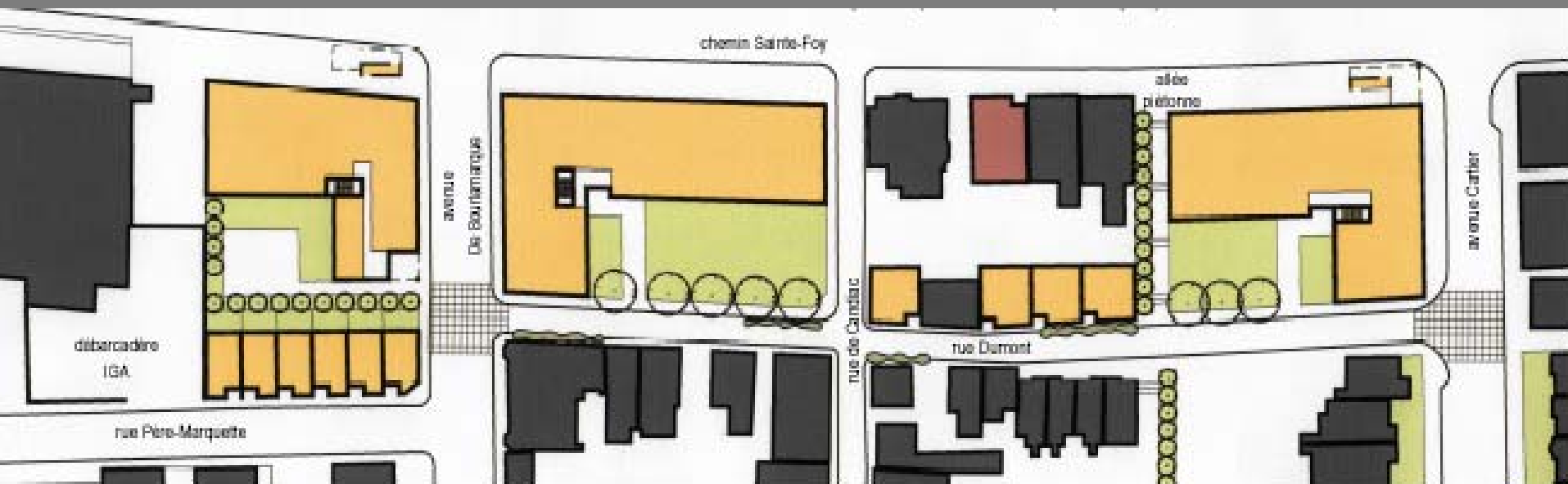
Interventions prioritaires

- L'axe de la rue Dumont



Interventions prioritaires

- L'axe de la rue Dumont



Interventions prioritaires

- Le parvis de l'école Joseph-François-Perreault et du centre communautaire Lucien-Borne



Interventions prioritaires

- Le parvis de l'école Joseph-François-Perreault et du centre communautaire Lucien-Borne



Conclusions



Conclusions

- La requalification de chemin Sainte-Foy est une condition nécessaire à la réussite du projet de mise en valeur du coteau Sainte-Geneviève
- L'ampleur des terrains en bordure en font un véritable axe de développement pour les deux quartiers
- La requalification exigera l'implication des résidants et propriétaires riverains

Trois axes d'intervention sont nécessaires pour consolider le chemin Sainte-Foy comme porte d'entrée du coteau

- Protéger et consolider le couvert végétal sur l'ensemble du tracé
- Améliorer les accès et les liens visuels avec le coteau
- Reconfigurer chaussée et trottoirs de manière plus conviviale (**et sécuritaire**) – piétons , cyclistes, personnes à mobilité réduite

Chemin Sainte-Foy et quartiers limitrophes

- Mieux contrôler l'implantation et la superficie des nouveaux commerces
- Exiger la construction de stationnements intérieurs, moins nuisibles pour l'environnement urbain
- Améliorer la gestion des hauteurs des bâtiments et des marges de recul
- Faciliter les déplacements en autobus, à bicyclette et à pied le long du chemin Sainte-Foy

L'implication des résidants et des propriétaires riverains

- Sensibiliser les propriétaires au patrimoine végétal et promouvoir des pratiques saines d'entretien paysager
- Fournir des arbres d'alignement et en assurer l'entretien durant les premières années
- Assumer une partie des frais reliés aux plantations saisonnières dans les secteurs commerciaux

Actions prioritaires pour conserver et régénérer le couvert végétal

- **Créer des programmes incitatifs à l'intention des résidants et des petits propriétaires**
- **Encourager les établissements de santé à se doter de plans directeurs**
- **Entreprendre un inventaire du patrimoine paysager sur les propriétés conventuelles**